



CONFINEMENT À DOMICILE

Enfin les Brazzavillois prennent conscience

Les principales avenues de la capitale congolaise sont restées quasiment désertes toute la journée de mercredi pour cause de confinement. Du nord au sud de la ville, à peine voyait-on à la tâche les agents d'Averda, la société chargée de l'assainissement public, et seulement de rares individus passant leur route, le tout sans commune mesure avec les rassemblements monstres observés les jours précédents.

Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril, de l'état d'urgence sanitaire décrété dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du Covid-19, c'est la première fois que les Brazzavillois se sont réellement sentis concernés par les préconisations édictées par les autorités. Sans doute prennent-ils conscience du danger qu'ils encourent en se laissant aller à l'insouciance. Le problème se pose cependant de savoir s'ils sont disposés à adopter un comportement responsable quand ils se rendent dans les marchés domaniaux.



L'avenue de la Tsiémé à Talangai, mercredi 8 avril



Les deux parties lors de la signature du protocole d'accord/DR

FINANCES PUBLIQUES

Le gouvernement signe avec les traders

Un protocole d'accord a été signé le 7 avril à Brazzaville entre le gouvernement congolais représenté par le Premier ministre, Clément Mouamba, et les groupes Orion Oil, Trafigura et Glencore. Par ce partenariat, le Congo

obtient ainsi une décote de 30% de sa dette ainsi qu'un différé de quatre mois dans le remboursement dont la première échéance est prévue en octobre 2020.

Page 3

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

Les marchés domaniaux désormais ouverts lundi, mercredi et vendredi de 6 heures à 14 heures

Page 16



Mise en place du dispositif de distanciation sociale au marché Total

DISPARITION

Jacques Joachim Yhombi Opango sera inhumé ce vendredi en France

L'ancien chef de l'Etat congolais, Jacques Joachim Yhombi-Opango, décédé le 30 mars à l'âge de 81ans, des suites du Covid-19, sera porté en caveau provisoire le 10 avril au cimetière parisien de Bagneux dans le département de Hauts-de-Seine, en France.

Page 9



COVID-19

Soixante cas de contaminés confirmés au Congo

La cellule de riposte à la pandémie de coronavirus (Covid-19) a fait, le 7 avril, le point épidémiologique de la contagion annonçant ainsi un total de cas confirmés à soixante avec les onze personnes nouvellement testées positives. Selon le coordonnateur national,

le Dr Gilbert Ndziessi, au cours des dernières vingt-quatre heures, on note un total de cinq guéris pour cinq décès. Ces chiffres ne concernent que Brazzaville et Pointe-Noire, aucun cas n'a été signalé dans les autres départements du Congo.

Page 7

ÉDITORIAL

Jours de marché

Page 2

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Des cours de chimie Terminale D&C dans ce numéro

Pages 5, 6, 7, 10, 11, 12 et 13

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le **34 34** pour la prise en charge

ÉDITORIAL

Jours de marché

Mercredi et dimanche étaient jusqu'à hier les jours durant lesquels les marchés domaniaux de Brazzaville et autres commerces restaient fermés. On l'a observé sur toute l'étendue de la capitale. Ceci expliquant cela, les Brazzavillois se sont moins déplacés de chez eux, appliquant autant qu'ils l'ont pu la mesure de confinement à domicile. Elle est en effet considérée par les autorités comme faisant partie de la grille des mesures salutaires dans la riposte contre le coronavirus. Désormais ils sont fermés les mardi, jeudi, samedi et dimanche.

Là où les pouvoirs publics ont encore du pain sur la planche est de parvenir à la stricte observation par les citoyens des autres dispositions du protocole général anticovid-19. Parmi ces dispositions figure celle relative à la distanciation sociale. Il s'agit concrètement de se tenir à plus d'un mètre de son vis-à-vis. Dans les marchés, devant les arrêts de bus comme devant les commerces du pain, du gaz butane ou du pétrole lampant, les Congolais se comportent comme en temps normal.

Mardi dernier, le Premier ministre a touché du doigt cette triste réalité quand il s'est rendu sensibiliser les commerçants du marché Total dans le deuxième arrondissement Bacongo. Les tenanciers des étals, dont beaucoup de mamans, étaient assis les uns accoudés aux autres, les vivres proposés à la vente disposés à même le sol et pour la plupart partageant un doux sourire. Enfin, comme si de rien n'était !

Avec l'ouverture des marchés trois jours sur sept, les Brazzavillois observeront le confinement de façon plus prolongée pendant quatre jours de la semaine. Il est évidemment indispensable que les commerces ouvrent, parce qu'il est impossible de couper Brazzaville du reste du pays car ses habitants mourront de faim. Mais le réajustement du calendrier d'ouverture des commerces effectué par arrêté du ministre de l'Intérieur participe de l'équilibre qu'il a fallu trouver dans le contexte particulier de l'heure, entre les besoins du ventre qui sont aussi essentiels que ceux de la santé communautaire.

Les Dépêches de Brazzaville

COVID-19

Le Centre gauche invite les Congolais à respecter les gestes barrières

Dans un communiqué rendu public récemment à Brazzaville, la coordination nationale des Partis du centre gauche (Centre gauche), que dirige Alexis Ndinga, a demandé au peuple congolais d'observer avec rigueur les mesures mises en place par le gouvernement.



Les responsables du Centre gauche DR

Avec désormais 60 cas confirmés de Covid-19 pour cinq morts et cinq guéris, la situation devient de plus en plus inquiétante en République du Congo. Pour mieux contrer la propagation de cette pandémie, le gouvernement a pris un certain nombre de décisions dont l'état d'urgence sanitaire, le couvre-feu et le confinement à domicile.

Des mesures que certains Congolais ont du mal à respecter, surtout les jours où les marchés fonctionnent. Consciente du danger qui guette le pays, la coordination nationale du centre gauche attire l'attention de la population pour éviter le pire.

« La coordination nationale du

centre invite le peuple congolais en général, et les sympathisants de l'espace centriste en particulier, de toujours observer avec rigueur les mesures mises en place par le gouvernement de la République afin d'endiguer tous ensemble la pandémie du covid-19 », précise le document signé de son coordonnateur national, Alexis Ndinga.

Le Centre gauche a, par ailleurs, saisi la même occasion pour rendre un hommage à l'ancien président de la République, Jacques Joachim Yhombi-Opango, décédé le 30 mars en France à l'âge de 81 ans. « Suite au décès de son excellence, le général Jacques Joachim Yhombi-Opango,

ancien président de la République, président fondateur du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), le Centre gauche, adresse ses vives condoléances aux familles biologique et politique de l'illustre disparu », peut-on lire dans le communiqué.

Notons que le général Jacques Joachim Yhombi-Opango qui a dirigé le Congo de 1977 à 1979, sera inhumé provisoirement le vendredi 10 avril au cimetière parisien de Bagneux (92). Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire qui prévaut en France, cette cérémonie se déroulera dans la stricte intimité familiale.

Parfait Wilfried Douniama

Le Sénat réduit ses effectifs

Prévue le 10 avril prochain, la clôture de la huitième session ordinaire du Sénat se tiendra avec un effectif réduit de cinquante personnes à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19) selon une décision du bureau de la chambre haute du parlement, présidé par Pierre Ngolo.

Pendant cette cérémonie, le bureau du Sénat sera représenté par sept personnes; les bureaux des deux groupes parlementaires par dix personnes, les présidents des commissions permanentes six, les membres du gouvernement, les collaborateurs. La même décision précise que la Commission permanente qui présentera le rapport en plénière ne sera représentée que par cinq membres du bureau.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Les vendeurs appelés à respecter les mesures barrières dans les marchés

Dans la matinée du 7 avril, le Premier ministre, Clément Mouamba, a effectué une descente surprise au marché Total dans le deuxième arrondissement de Brazzaville. L'objectif étant de se faire une idée du respect des mesures barrières édictées par le président de la République pour éviter la propagation du Covid-19.

La réalité sur le terrain est telle que les vendeuses ne respectent pas la distanciation sociale d'un mètre dans un environnement aussi étroit où les contacts avec les clients sont fréquents.

Pour sa part, le chef du gouvernement a rappelé la nécessité de mettre en pratique les orientations du gouvernement non seulement sur les mesures barrières mais aussi sur les prix des denrées qui depuis un certain ne font qu'augmenter.

« Le Covid-19 est une réalité, brisons la chaîne de contamination en prenant conscience de la gravité de la pandémie et en respectant le confinement », a indiqué Clément Mouamba. Une manière d'interpeller les citoyens qui jusque-là sont dans le déni de la pandémie qui pourtant a déjà causé cinq décès dans le pays avec quarante-neuf contaminés.

Rominique Makaya



Le Premier ministre interpellant les vendeurs au marché Total

FINANCES

Le gouvernement et les traders signent un accord de règlement de la dette

Un protocole d'accord a été signé le 7 avril à Brazzaville, entre le Premier ministre Clément Mouamba et les groupes Orion, Trafigura et Glencore. Le Congo obtient ainsi une décote de 30% de sa dette, ainsi qu'un différé de quatre mois dans le remboursement qui débutera en octobre 2020.



Les deux parties lors de la signature du protocole d'accord DR a quelques semaines à Oyo avec les patrons d'Afreximbank, des groupes UBA et BGFI, ainsi que celui du groupe Orion-oil avec lequel nous avons un préfinancement », a indiqué Ludovic Ngatsé.

Le Congo est en programme avec le Fonds monétaire international (FMI), depuis juillet 2019, impliquant la gestion de l'endettement extérieur, dont une partie est détenue par des traders. Parmi ces créanciers, il y a le groupe Orion financé par les trois banques Afreximbank, UBA et BGFI, ainsi que deux autres traders Glencore et Trafigura.

Pour le ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, la signature de cet accord constitue une étape importante dans le règlement de la dette de la République du Congo pour les trois prochaines années.

« Le document que nous venons de signer aujourd'hui fait suite à la rencontre que le chef de l'État avait eu il y

En effet, dans son programme triennal avec le FMI, l'exécutif s'est engagé à renégocier la dette vis-à-vis des traders, à obtenir des conditions plus favorables pour rendre soutenable cette dette. À travers cet accord, les créanciers espèrent accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre du programme de réformes macroéconomiques. L'administrateur directeur général de BGFI-Congo, Narcisse Obiang Ondo, a évoqué le soutien du système bancaire local.

Fiacre Kombo

L'ancien président Yhombi-Opango sera inhumé vendredi en France

L'ancien chef de l'Etat congolais Jacques Joachim Yhombi-Opango sera porté en caveau provisoire le 10 avril au cimetière parisien de Bagneux dans le département de Hauts-de-seine en France.

En respect des préconisations du gouvernement français quant à la propagation du coronavirus (Covid-19), la famille de l'illustre disparu informe que cette cérémonie se déroulera dans la stricte intimité familiale. Elle indique également que le rapatriement de la dépouille du défunt en vue d'une inhumation en République du Congo ne sera possible qu'au sortir de la période de confinement obligatoire en vigueur en France.

Notons que le général Jacques Joachim Yhombi-Opango est décédé le 30 mars dernier à l'âge de 81ans, des suites du Covid-19.

Marie Alfred Ngoma

L'élan de solidarité nationale se poursuit

La Banque postale du Congo et le Port autonome de Pointe-Noire ont apporté, le 7 avril, leur contribution au Fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises et des personnes vulnérables.



Clément Mouamba recevant le chèque de la Banque postale du Congo-Primature

Conduite par son directeur général, Calixte Médard Tabangoli, la délégation de la Banque postale du Congo a remis deux chèques au Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Le premier d'une valeur de 100 millions FCFA est une contribution de la banque. Le second chèque d'un montant de 15 millions 36 mille FCFA est un apport propre des agents de la Banque postale du Congo.

Le Port autonome de Pointe-Noire a, quant à lui, offert au gouvernement un chèque de 100 millions FCFA en guise de soutien au Fonds national de solidarité. C'est le président du Conseil d'administration de cette structure, Jean Louis Osso, qui a conduit la délégation à l'Hôtel de la Primature. Réceptionnant les dons, le Premier ministre a remercié toutes les structures ayant abondé ce fonds.

Parfait Wilfried Douniama

La SNPC offre 100 millions FCFA au gouvernement

Le secrétaire général de la fondation Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Marie-Joseph Letembet, a remis le 6 avril au Premier ministre, Clément Mouamba, un chèque de 100 millions FCFA pour alimenter le Fonds national de solidarité créé pour lutter contre le coronavirus (Covid-19).



Le Premier ministre recevant le chèque de la Fondation SNPC-Flavien

L'appel à la solidarité nationale lancé par le président de la République a recueilli l'assentiment de la fondation SNPC. « Nous avons, au nom du directeur général de la SNPC, apporté notre contribution à la riposte contre le coronavirus qui sévit dans notre pays. En effet, la SNPC a apporté 100 millions FCFA au gouvernement », a annoncé Marie-Joseph Letembet à la presse, précisant que le chef du gouvernement qui a éprouvé un sentiment de satisfaction, lui a prié de transmettre ses remerciements au directeur général de

la SNPC, Maixent Raoul Ominga. Selon lui, la SNPC qui œuvre dans la production pétrolière depuis sa création en 1998, s'est fixée, entre autres objectifs, mettre à la disposition des populations, notamment les plus vulnérables, les produits pétroliers. « La SNPC qui s'est dotée d'une fondation ne pouvait pas rester indifférente à cette situation. Elle a réagi comme elle a l'habitude de le faire dans le cadre de ses activités sociétales », a-t-il conclu.

P.W.D.

COVID-19

Chercheurs et tradipraticiens prêts à apporter leur contribution

Avec l'appui du ministère chargé de la Recherche scientifique, les chercheurs et l'Union nationale des tradipraticiens se disent prêts à contribuer au traitement symptomatique du Covid-19 par des plantes.



Le ministre Coussoud-Mavoungou en compagnie des chercheurs

Le traitement du Covid-19 est beaucoup plus qu'un traitement symptomatique, c'est-à-dire qui traite tous les signes cliniques dus à la présence du virus dans l'organisme, soulignent les spécialistes en la matière. Le chargé de mission en sciences de la santé du ministère de la

Recherche scientifique, le Dr Arnaud Wilfrid Etou Ossibi, a fait savoir que son équipe de recherche a réalisé beaucoup d'activités pharmacologiques contre les différents signes cliniques qui accompagnent le Covid-19. « Les études réalisées montrent que beaucoup de

plantes du pays ont des effets antalgiques, antipyrétique, antioxydant, immunostimulant, antibactérien », a-t-il fait savoir. Pour sa part, le président de l'Union nationale des tradipraticiens, Gilbert Mouanda, a indiqué qu'ils sont prêts à prendre soin de la population pourvu que tout le travail sur les plantes soit scientifiquement confirmé. Aussi l'Institut de recherche en sciences de la santé s'est-il dit prêt à accompagner les tradipraticiens. Le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a rappelé les mesures barrières à respecter pour éviter la propagation du Covid-19 tout en reconnaissant que la médecine traditionnelle peut servir à titre préventif. Il a donc encouragé les chercheurs et les tradithérapeutes à contribuer à la recherche des solutions.

Rominique Makaya

Les pousse-pousses prennent le relais des taxis

Depuis le début du confinement, le 1^{er} avril, les Brazzavillois peinent à se mouvoir pour effectuer leurs achats. Les bus de la Société de transport public urbain (STPU) ne permettant pas d'embarquer tout le monde. Certains citoyens sont contraints de faire usager des pousse-pousses pour aller d'un point à un autre.

Quelques jeunes de la ville capitale mettent en pratique leur force et leur ingéniosité pour gagner de l'argent. L'une des activités qui se généralise pendant cette période est le transport des usagers à travers les pousse-pousse.

Au Congo, en temps normal, ces engins assurent le transport des marchandises dans les marchés domaniaux. Actuellement, ils servent au transport des populations et des biens à travers les grandes artères de la ville. Le prix de la course dépend de la distance et de l'état de la route. « Si la voie est montagneuse, le prix ne sera pas le même que sur une route bitumée. Nous pouvons embarquer trois à quatre personnes avec leurs marchandises. Selon la demande du client, nous circulons dans



les différents arrondissements », confie l'un des conducteurs de pousse-pousse. Ils s'agit d'une activité qui permet aux pratiquants de trouver leur gagne pain et aux usagers de quitter un point de la capitale à un autre en ce temps de confinement et d'interdiction de la circulation routière aux

Rude Ngoma

L'UE garantit 15 milliards d'euros pour aider les pays les plus vulnérables

L'Union européenne va garantir plus de 15 milliards d'euros pour aider les pays les plus vulnérables en Afrique et dans le reste du monde à lutter contre la pandémie du Covid-19, a annoncé mardi la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen.

« L'Afrique pourrait connaître les mêmes problèmes que ceux auxquels nous sommes confrontés en Europe dans quelques semaines. Elle a besoin de notre aide pour ralentir la propagation du virus », a-t-elle averti dans un message vidéo en plusieurs langues mis en ligne sur son compte twitter. « C'est pourquoi l'Union européenne garantit plus

de 15 milliards d'euros pour aider nos partenaires du monde entier à lutter contre les coronavirus », a-t-elle expliqué en assurant que « plus d'argent viendra des gouvernements nationaux ».

Les ministres européens chargé du Développement sont appelés à se prononcer sur cette proposition au cours d'une visioconférence mercredi. Le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell avait annoncé vendredi la préparation d'un « paquet d'aides financières » pour l'Afrique et d'autres régions en difficulté. « L'Afrique nous préoccupe, car si la pandémie frappe, elle peut devenir très rapidement incontrôlable et causer des ravages », avait-il souligné lors d'une réunion en visioconférence avec les

ministres des Affaires étrangères de l'UE. « Le problème des pays les plus vulnérables est aussi notre problème. La pandémie ne pourra pas être vaincue si elle ne l'est pas partout », avait-il expliqué. « Nous faisons face à une pandémie mondiale. Depuis le premier cas en décembre dernier, le virus a atteint pratiquement tous les pays du monde et sa propagation rapide a eu un impact profond sur nos sociétés, nos économies et nos systèmes de santé », a rappelé Ursula von der Leyen. « Il faut s'attendre à ce que la situation empire encore avant qu'elle ne commence à se stabiliser », a-t-elle prévenu en appelant à une « réponse mondiale coordonnée ».

AFP

Le Congo atteint le seuil de soixante contaminés

Sur les cent quatre personnes ayant fait le test du 5 au 6 avril au Laboratoire national de santé publique, onze cas se sont révélés positifs.



Le Dr Gilbert Ndziessi faisant le point épidémiologique du Covid-19

Ce qui porte le nombre de contaminés à soixante, a expliqué le Dr Gilbert Ndziessi, coordonnateur national technique de la riposte au Covid-19, lors du point épidémiologique le 7 avril à Brazzaville. Au cours des dernières vingt-quatre heures, a-t-il poursuivi, trois malades ont été guéris. Le total de guérison est donc chiffré à cinq tout comme celui des décès.

Par ailleurs, l'état de santé des trente-huit patients qui sont pris en charge dans les hôpitaux publics est relativement stable selon le Dr Gilbert Ndziessi. Les onze nouveaux contaminés sont en cours de transfèrement vers les centres de prise en charge. Dans les départements, aucun cas du Covid-19 n'a été enregistré jusque-là. Néanmoins les statistiques au niveau de Brazzaville et Pointe-Noire montrent que l'épidémie est en cours d'accélération dans le pays. « Nous appelons la population au strict respect des mesures barrières édictées par le gouvernement et le confinement à domicile pour limiter la propagation de la maladie », a déclaré le coordonnateur national technique de la riposte au Covid-19.

R.M.

Quelques faits marquants

En Corée du Sud, deux malades sud-coréens âgés, atteints par le coronavirus, se sont remis d'une sévère pneumonie après avoir été traités grâce au plasma de patients guéris de la maladie. Une des pistes relevées par les scientifiques pour soigner les patients atteints par le Covid-19 est de leur injecter le plasma de patients ayant surmonté la maladie, qui contient des anticorps potentiellement bénéfiques.

La thérapie au plasma a déjà montré son efficacité lors d'essais à petite échelle contre d'autres maladies infectieuses comme Ebola ou le Sras et pourrait constituer un traitement alternatif pour les patients en état critique qui ne réagissent pas favorablement aux médicaments antiviraux mais des essais cliniques à grande échelle sont nécessaires pour démontrer son efficacité. Des essais sont actuellement menés aux Etats-Unis, en Chine et en France. Le Malawi a annoncé mardi avoir enregistré son premier cas mortel de contamination par le nouveau coronavirus, une femme de 51 ans revenue récemment à Blantyre d'un déplacement au Royaume-Uni. Longtemps épargné par le virus, le Malawi a jusque-là officiellement recensé huit cas de contamination, selon le bilan rendu public mardi. Le président du pays Peter Mutharika a déclaré le 23 mars l'état d'urgence et ordonné la fermeture des écoles jusqu'à nouvel ordre pour endiguer l'épidémie. M. Mutharika a également annoncé qu'il baissait de 10% son salaire et celui de ses ministres afin de dégager des fonds pour financer la lutte contre la pandémie, dont le recrutement de 2.000 agents supplémentaires pour le ministère de la Santé. L'Arabie saoudite prévoit jusqu'à 200.000 cas de contamination par le nouveau coronavirus dans quelques semaines, a déclaré mardi le ministre saoudien de la Santé. « Les études prévoient que dans les quelques semaines à venir le nombre de cas va se situer entre un minimum de 10.000 à un maximum de 200.000 », a déclaré le ministre Tawfiq al-Rabia, cité par l'agence officielle SPA.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde mardi contre un manque de soignants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pour lutter contre l'épidémie, appelant à la mobilisation de davantage de personnels médicaux. « Nous avons besoin que les soignants soient mobilisés afin de pallier aux manques » de personnels, a alerté Ahmed al-Mandhari, directeur de l'OMS pour la Méditerranée orientale. En pleine pandémie de Covid-19, l'OMS a estimé que la planète manquait de près de six millions de professionnels infirmiers. La maladie Covid-19 a touché environ 1,3 millions de personnes dans le monde, tuant quelque 74.000 malades.

D'après AFP

RÉACTIONS ACIDE-BASE(TD/TC)

I- Solutions aqueuses : Définition et mesure du pH

1- Propriétés électriques de l'eau

1.1. Structure

La molécule d'eau est constituée de deux atomes d'hydrogène liés à un atome d'oxygène.

Sa structure géométrique est telle que

1.2. Conductibilité de l'eau pure

L'eau pure conduit faiblement le courant électrique : elle contient donc une très faible quantité d'ions

2. Notion de pH et du pOH

2.1. Définition du pH

Le pH d'une solution aqueuse diluée est défini comme étant l'opposé du logarithme décimal de la concentration molaire en ions oxonium (hydronium).

$$\text{pH} = -\log[\text{H}_3\text{O}^+] \Leftrightarrow [\text{H}_3\text{O}^+] = 10^{-\text{pH}} \text{ mol.L}^{-1}$$

2.2. Définition du pOH

Le pOH d'une solution aqueuse diluée est défini comme étant l'opposé du logarithme décimal de la concentration molaire en ions hydroxyde.

$$\text{pOH} = -\log[\text{HO}^-] \Leftrightarrow [\text{HO}^-] = 10^{-\text{pOH}} \text{ mol.L}^{-1}$$

2.3. Relation entre pH et pOH

$$K_e = [\text{H}_3\text{O}^+] \times [\text{HO}^-] \Leftrightarrow -\log K_e = -\log[\text{H}_3\text{O}^+] - \log[\text{HO}^-]$$

$$\text{Posons } -\log K_e = \text{p}K_e$$

$$\text{Ainsi } \text{pH} + \text{pOH} = \text{p}K_e$$

$$\text{A } 25^\circ\text{C}, \text{p}K_e = -\log 10^{-14} = 14 \rightarrow \text{pH} + \text{pOH} = 14$$

Cours sur les Réactions acido-basiques

Page 1

2.4. Mesure du pH

La mesure du pH se fait :

- Avec du papier indicateur de pH

C'est un papier imprégné d'un indicateur universel. Pour trouver le pH d'une solution aqueuse, on en dépose une goutte sur ce « papier pH », puis on compare la couleur obtenue avec une échelle de couleurs.

Ceci peut se faire avec d'autres indicateurs colorés tels que la phénolphtaléine (pp), l'hélianthine...

- Avec un pH-mètre

Le pH-mètre donne une mesure plus précise du pH

2- Produit ionique de l'eau

3.1 pH de l'eau pure

Il est extrêmement difficile d'obtenir de l'eau pure. Toutefois, nous admettrons que dans l'eau pure, il y a autant d'ions H_3O^+ que d'ions HO^- .

Ainsi dans un volume de 1 L d'eau $[\text{H}_3\text{O}^+] = [\text{HO}^-]$

À 25°C $[\text{H}_3\text{O}^+] = [\text{HO}^-] = 1,0 \cdot 10^{-7} \text{ mol.L}^{-1}$, donc $\text{pH} = 7$

3.2 Produit ionique de l'eau

L'état d'équilibre de l'eau est caractérisé par une constante définie par le produit $[\text{H}_3\text{O}^+] \times [\text{HO}^-]$.

On appelle produit ionique de l'eau le produit $K_e = [\text{H}_3\text{O}^+] \times [\text{HO}^-]$.

K_e est sans dimension, il n'a pas d'unité.

À 25°C $K_e = 1,00 \cdot 10^{-14}$. On définit aussi le $\text{p}K_e = -\log K_e = 14,0$ à 25°C .

Cette relation est vraie pour toute solution aqueuse

N.B : Le produit ionique varie avec la température

3.3 Autoprotolyse de l'eau

Au sein de l'eau ou de toute solution aqueuse, il existe un équilibre chimique entre les trois espèces chimiques H_2O , H_3O^+ et HO^- . Cet équilibre se traduit par : $2\text{H}_2\text{O} \rightleftharpoons \text{H}_3\text{O}^+ + \text{HO}^-$ et est appelé équilibre d'autoprotolyse de l'eau. Il est dû à un échange de protons entre deux molécules d'eau.

Les concentrations des ions sont liées par la relation :

Cours sur les Réactions acido-basiques

Page 2

$$K_e = [H_3O^+] \times [HO^-].$$

3- pH des solutions neutres, acides ou basiques

3.1. Solution neutre

Une solution est dite neutre si elle contient autant d'ions hydronium que d'ions hydroxyde.

Ainsi $[H_3O^+] = [HO^-]$, or $K_e = [H_3O^+] \times [HO^-]$.

Donc pour une solution neutre $[H_3O^+]^2 = K_e$, soit $2 \log [H_3O^+] = \log K_e$ ou encore $-2 \log [H_3O^+] = -\log K_e$, c.-à-d. $2pH = pK_e$

On a donc pour **une solution neutre** : $pH = \frac{1}{2} pK_e$

À 25°C, $pK_e = 14$, donc le pH d'une solution neutre est **7,0**.

3.2. Solution acide

Une solution est dite acide si elle contient plus d'ions hydronium que d'ions hydroxyde : $[H_3O^+] > [HO^-]$.

Comme $K_e = [H_3O^+] \times [HO^-]$, on a $[H_3O^+]^2 > K_e$ d'où $pH < \frac{1}{2} pK_e$

Le pH d'une solution acide est tel que : $pH < \frac{1}{2} pK_e$

À 25°C, **$pH < 7,0$**

3.3. Solution basique

Une solution est dite basique si elle contient plus d'ions hydroxyde que d'ions hydronium : $[H_3O^+] < [HO^-]$.

Comme $K_e = [H_3O^+] \times [HO^-]$, on a $[H_3O^+]^2 < K_e$ d'où $pH > \frac{1}{2} pK_e$

Le pH d'une solution basique est tel que : $pH > \frac{1}{2} pK_e$

À 25°C, **$pH > 7,0$**

Application :

Une solution aqueuse a un $pH = 6,5$ à 80°C. Est-elle acide ou basique ?

On donne à 80°C $K_e = 2,5 \cdot 10^{-13}$

Solution :

- *1^{ère} méthode :* il faut comparer pH et $\frac{1}{2} pK_e$

$$\frac{1}{2} pK_e = 0,5(-\log 2,5 \cdot 10^{-13}) = 6,3.$$

On constate que **$pH > 6,3$** . On conclut que **la solution est basique**.

- *2^{ème} méthode :* il faut comparer $[H_3O^+]$ et $[HO^-]$.

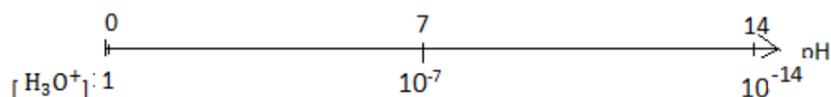
$$pH = 6,5 \text{ soit } [H_3O^+] = 10^{-6,5} = \underline{3,16 \cdot 10^{-7} \text{ mol.L}^{-1}}$$

or $K_e = [H_3O^+] \times [HO^-]$ soit $[HO^-] = K_e / [H_3O^+]$, ce qui donne

$$[HO^-] = 2,5 \cdot 10^{-13} / 3,16 \cdot 10^{-7} = \underline{7,91 \cdot 10^{-7} \text{ mol.L}^{-1}}$$

On constate que **$[HO^-] > [H_3O^+]$** , on dit que **la solution est basique**.

3.4. Echelle de pH



3.5. Électroneutralité

Toute solution est électriquement neutre. L'équation qui traduit cette propriété est l'équation d'électroneutralité. Elle indique que la quantité de charges positives est égale à la quantité de charges négatives.

Dans l'eau pure $[H_3O^+] = [HO^-]$.

Dans une solution aqueuse, il faut tenir compte de la charge apportée par chaque ion.

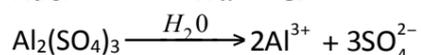
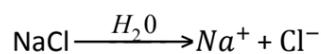
Exemple : Na^+ apporte $+1 e^-$; Ca^{2+} apporte $+2 e^-$; O^{2-} apporte $-2e^-$

Application:

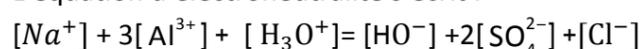
Écrivons l'équation d'électroneutralité obtenue en dissolvant du chlorure de sodium $NaCl$ et du sulfate d'aluminium $Al_2(SO_4)_3$ dans l'eau.

Solution :

La solution contient les espèces suivantes :



L'équation d'électroneutralité s'écrit :



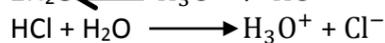
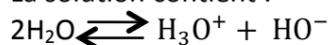
4- pH des solutions d'acide fort et de base forte

4.1. Acide fort HA : relation entre pH et concentration molaire

Pour les solutions diluées des acides forts, on montre que $C_A = [H_3O^+]$, donc comme $pH = -\log[H_3O^+]$, alors on a **$pH = -\log C_A$**

Exemple : cas de l'acide chlorhydrique HCl de concentration molaire initiale $C_A = 10^{-2} \text{ mol.L}^{-1}$.

La solution contient :



Espèces chimiques :

Molécules : H_2O

Ions Cl^- , H_3O^+ , HO^-

Calcul des concentrations molaires volumiques

- H_2O ; $[H_2O] = \frac{\rho_e}{Me} = \frac{1000}{18}$; $[H_2O] = 55,56 \text{ mol.L}^{-1}$.

- Cl^- ; comme la réaction est totale, il y a conservation de matière telle que $n(HA) = n(Cl^-) \Leftrightarrow [Cl^-] = [HA] = C_A = 10^{-2} \text{ mol.L}^{-1}$;

- H_3O^+ ; d'après l'équation d'électroneutralité

$$[H_3O^+] = [Cl^-] + [HO^-]$$

Comme la solution est acide, on néglige la quantité d'ions HO^- devant la quantité d'ions H_3O^+ telle que $[HO^-] \ll [H_3O^+]$

D'où $[H_3O^+] = [Cl^-] = 10^{-2} \text{ mol.L}^{-1}$;

Ainsi $pH = -\log[H_3O^+] = -\log C_A$

Ainsi lorsque le pH d'une solution est compris entre 1,5 et 6 soit $[H_3O^+]$ compris entre 10^{-6} et $3,16 \cdot 10^{-2} \text{ mol.L}^{-1}$, sa concentration et son pH sont liés par la relation :

$$pH = -\log C_A$$

Un acide HA est dit fort s'il est totalement dissocié en ions H_3O^+ et A^- en solution aqueuse



Pour un diacide comme l'acide sulfurique H_2SO_4 ; $pH = -\log 2C_A$

COVID-19

La Fondation Mucodec apporte 70 millions FCFA au gouvernement

Dans l'élan de solidarité lancé pour lutter contre le coronavirus au Congo, les Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (Mucodec) ont remis un chèque, le 6 avril, au Premier ministre Clément Mouamba.



C'est l'un des vice-présidents du conseil d'administration fédéral des MUCODEC, Moussa Ipala, représentant le Président Fédéral empêché qui a conduit la délégation de cette institution composée du directeur général et du directeur général adjoint, pour abonder le fonds national de soutien. Il a pour cela remis au chef du gouvernement la preuve de virement et chèque symbolique de 70 millions FCFA.

Le directeur général des Mucodec, Dieudonné Ndinga, témoigne de l'engagement de cette institution mutualiste. « Il est difficile pour une entreprise citoyenne comme les Mucodec de rester

indifférente. C'est dans ce cadre que nous sommes arrivés pour faire ce don au gouvernement, dont la preuve de virement et le chèque symbolique au Premier

ministre Clément Mouamba », a-t-il indiqué.

Le Premier ministre était très sensible au geste de la Fondation Mucodec

qui n'est pas à sa première action de solidarité. En février dernier, la même fondation a offert un lot de 30.500 manuels scolaires d'une valeur de soixante-treize millions FCFA au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, quelques mois après un don de trois mille kits de médicaments pour la mère et l'enfant au ministère de la Santé.

« C'est dans cette dynamique que la Fondation Mucodec s'inscrit et le Premier ministre a dit qu'il savait que les Mucodec devaient arriver, puisque ce n'est pas possible qu'elles n'arrivent pas », a fait savoir Dieudonné Ndinga.

Présentes au Congo depuis 36 ans, les Mucodec emploient 423 salariés. Elles disposent de 48 agences réparties sur l'ensemble du territoire national, avec près de 360 000 sociétaires. La fédération des Mucodec, dans sa philosophie, fait partie de la branche de l'économie sociale et solidaire. C'est dans cette vision qu'elle a créée en 2015 sa fondation pour intervenir dans les domaines importants de la vie communautaire comme la santé, l'éducation, l'environnement, la culture le sport.



« Il est difficile pour une entreprise citoyenne comme les Mucodec de rester indifférente. C'est dans ce cadre que nous sommes arrivés pour faire ce don au gouvernement, dont la preuve de virement et le chèque symbolique au Premier ministre Clément Mouamba »

COVID-19

L'ONU souligne la vulnérabilité du personnel de santé

« Les infirmières et infirmiers sont en première ligne dans la lutte contre le Covid-19. Mais une défaillance alarmante de l'offre mondiale de vêtements de protection et de nouveaux tests de dépistage du coronavirus, ainsi qu'un surmenage sans précédent lié aux pénuries de personnel dans le monde ont mis en évidence leur vulnérabilité », a déclaré l'OMS, le 7 avril, à l'occasion de la journée mondiale de la santé.

Le patron de l'ONU a, par ailleurs, rendu hommage aux professionnels de la santé dans le monde pour leur dévouement et leur courage.

« Aujourd'hui, nous vous sommes plus profondément reconnaissants que jamais, alors que vous travaillez, 24 heures sur 24, en vous mettant en danger, pour lutter contre les ravages de cette pandémie », a déclaré le chef de l'ONU, s'adressant aux « infirmières et infirmiers, sages-femmes, techniciens, paramédicaux, pharmaciens, médecins, chauffeurs, nettoyeurs, administrateurs et bien d'autres, qui travaillent jour et nuit pour assurer notre sécurité ».

Dans le premier rapport du genre sur les soins infirmiers et obstétricaux dans cent quatre-vingt-onze pays, l'OMS et d'autres représentants clés des professionnels du secteur de la santé ont également exprimé leur inquiétude face à la violence ou à l'intimidation à laquelle ces derniers sont confrontés et à la nécessité de mesures de protection spéciales.

« Nous assistons à une défaillance sans précédent du marché mondial de la fourniture d'équipements de protection individuelle », a déclaré Giorgio Cometto, Coordonnateur du programme ressources humaines pour les po-

litiques et normes de santé, au département des personnels de santé de l'OMS. Les niveaux de transmission du Covid-19 chez les travailleurs de la santé ont également sonné l'alarme, les données indiquant un taux d'infection de 9% en Italie il y a deux semaines et de 14% en Espagne.

Au total, plus de 100 professionnels de la santé sont morts du nouveau coronavirus depuis son apparition en Chine fin décembre, a déclaré Howard Catton, chef du Conseil international des infirmiers et infirmières (CII) et coprésident du rapport.

Yvette Reine Nzaba

SAHARA CENTRAL

Le cyprès du Tassili menacé d'extinction

Remarquable par sa résistance sous un climat très aride et par sa longévité dépassant les 2.000 ans pour les plus vieux spécimens, le cyprès du Tassili, une espèce endémique du Sahara central, est menacé de disparition.

Découverte en 1924, cette espèce, appelée aussi le cyprès de Duprez ou Tarout en tamashaq (langue des Touareg), est classée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (Uicn) parmi les 12 espèces végétales menacées d'extinction dans le monde. Le résineux, qui peut

atteindre jusqu'à 20m de haut et 12 m de circonférence, est l'unique représentant de l'endémisme du parc culturel du Tassili N'Ajjer, classé patrimoine mondial en 1982 et réserve de biosphère en 1986.

Grâce à son feuillage dense, le cyprès du Tassili a su s'adapter au changement climatique, selon les spécialistes. Cependant, le nombre réduit d'arbres, seulement 233 individus au dernier recensement de 2001, inquiète les scientifiques qui mettent en cause les conditions climatiques extrêmes empêchant sa régénération dans son milieu naturel. Fatiha Abdoun, universitaire, déplore surtout un

"défaut d'entretien", parmi les facteurs de déperdition de ce conifère millénaire.

Pour elle, « une germination par siècle à l'abri des troupeaux et des hommes serait suffisante pour perpétuer cet arbre longévif qui a besoin d'un apport annuel en eau de 30 mm, en plus des condensations atmosphériques ». Or, la baisse des précipitations annuelles ne dépassant pas les 20 mm dans la région de Djanet « réduit les chances de régénération in situ » de cet arbre tassilien qui plus que jamais « a besoin d'irrigation », explique-t-elle.

Noël Ndong

Bilan du coronavirus dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait 82.726 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine.

1.438.290 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 192 pays et territoires depuis le début de l'épidémie. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant plus que les cas nécessitant une prise en charge hospitalière. Parmi ces cas, au moins 275.500 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

L'Italie, qui a recensé son premier décès lié au coronavirus fin février, recense 17.127 morts pour 135.586 cas. 24.392 personnes sont considérées comme guéries par les autorités italiennes. Après l'Italie, les pays les plus touchés sont l'Espagne avec 14.555 morts pour 146.690 cas, les États-Unis avec 12.911 morts (399.929 cas), la France avec 10.328 morts (109.069 cas) et le Royaume-Uni avec 6.159 morts (55.242 cas).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a débuté fin décembre, a dénombré au total 81.802 cas (62 nouveaux entre mardi et mercredi), dont 3.333 décès (2 nouveaux) et 77.279 guérisons.

En nombre de cas, les États-Unis sont le pays le plus touché, avec 399.929 contaminations officiellement recensées, dont 12.911 décès et 22.539 guéris.

Depuis mardi soir, le Belize, les Îles Vierges américaines et la Barbade ont annoncé les premiers décès liés au virus sur leur sol.

L'Europe totalisait mercredi matin 58.627 décès pour 750.276 cas, les États-Unis et le Canada 13.309 décès (417.740 cas), l'Asie 4.395 décès (125.215 cas), le Moyen-Orient 4.234 décès (88.158 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 1.570 décès (39.297 cas), l'Afrique 537 décès (10.605 cas), et l'Océanie 54 décès (7.000 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux de l'AFP auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

AFP

FONDATION
GOTÈNE

CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

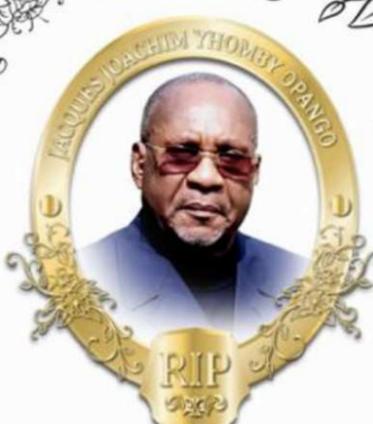
La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com



Programme relatif à la mise en caveau provisoire du Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO
Ancien Président de la République du Congo

Décédé le 30 mars 2020 à Neuilly, à l'âge de 81 ans.

A cet effet, la famille YHOMBY-OPANGO vous informe que la mise en caveau provisoire se fera ce **vendredi 10 avril 2020 à 15h00** au cimetière Parisien de Bagneux (92)

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire qui prévaut en France, cette cérémonie se déroulera dans la stricte intimité familiale.

Le rapatriement de la dépouille du défunt en vue d'une inhumation au Congo, ne sera possible qu'au sortir de cette période de confinement obligatoire imposée par le gouvernement français.

La famille YHOMBY-OPANGO en appelle vivement à votre patience.

Famille YHOMBY-OPANGO

4.2. Base forte BOH : Relation entre pH et concentration molaire

Pour les solutions diluées de base forte $C_B = [HO^-]$.

Nous avons $pH = -\log[H_3O^+] = -\log \frac{K_e}{[HO^-]} = -\log K_e + \log[HO^-]$

$pH = pK_e + \log[HO^-]$, donc $pH = pK_e + \log C_B$

Lorsque le pH d'une solution de base forte est compris entre 12,5 et 8, sa concentration molaire et son pH sont liés par la relation :

$$pH = pK_e + \log C_B$$

Une base BOH est dite forte dans l'eau si elle est totalement dissociée en ions HO^- et en ions B^+ en solution aqueuse.



Pour une dibase forte telle que $Ca(OH)_2$; $pH = pK_e + \log 2C_B$

Exemple : À 25°C, une solution aqueuse d'hydroxyde de sodium NaOH a une concentration de $2,4 \cdot 10^{-2} \text{ mol.L}^{-1}$. Calcule son pH ;

La dissociation de NaOH étant totale dans l'eau :



$pH = pK_e + \log C_B$; $pH = 14 + \log 2,4 \cdot 10^{-2}$

pH = 12,38

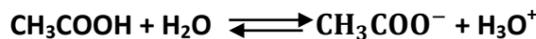
5. pH des solutions d'acide faible et de base faible

5.1. Acide faible

Pour les solutions diluées des acides faibles, on montre que $C_A [H_3O^+] \rightarrow pH \neq -\log C_A$.

a) **Exemple : l'acide éthanoïque CH_3COOH**

L'équation de la réaction de l'acide éthanoïque avec l'eau est telle que :



Application : Le pH de la solution d'acide éthanoïque, de concentration molaire $C = 1,0 \cdot 10^{-1} \text{ mol.L}^{-1}$, est égal à 2,8. Montrons que l'acide éthanoïque est un acide faible.

➤ $pH = 2,8 \Rightarrow [H_3O^+] = 10^{-2,8} = 1,58 \cdot 10^{-3} \text{ mol.L}^{-1} < C$, soit $pH > -\log C$.

Toutes les molécules CH_3COOH introduites n'ont pas réagi avec l'eau. L'acide éthanoïque est un acide faible.

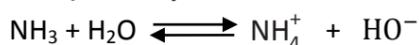
b) Coefficient de dissociation

$$\varepsilon = \frac{[CH_3COO^-]_{eq}}{[CH_3COOH]_0}$$

5.2. Base faible

Pour les solutions de base faible de concentration C_B , on montre que $pH \neq 14 + \log C_B$

a) **Exemple : l'ammoniac NH_3 .**



Application : Une solution aqueuse d'ammoniac NH_3 de concentration $C_B = 1,00 \cdot 10^{-3} \text{ mol.L}^{-1}$ a un $pH = 10,1$. Montrons que NH_3 est une base faible.

Comparons le pH avec $14 + \log C_B$.

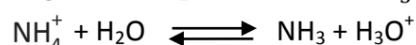
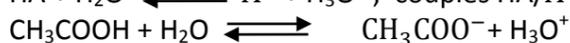
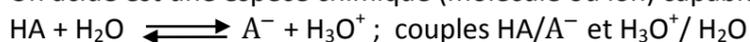
$14 + \log 1,0010^3 = 14 - 3 = 11$

On constate que $10,1 \neq 11$ donc NH_3 est une base faible.

6. COUPLE ACIDE/BASE : CONSTANTES D'ACIDITE ET DE BASICITE

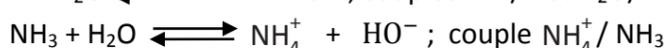
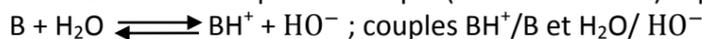
6.1. Acide selon Brönsted

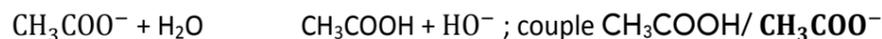
Un acide est une espèce chimique (molécule ou ion) capable de céder au moins un proton :



6.2. Base selon Brönsted

Une base est une espèce chimique (molécule ou ion) capable de capter au moins un proton :





6.3. Constante d'acidité Ka

6.3.1. Cas du couple $\text{CH}_3\text{COOH} / \text{CH}_3\text{COO}^-$

Quelle que soit la solution considérée (CH_3COOH seul, CH_3COO^- seul ou les deux à la fois) elle est le siège d'un équilibre représenté par l'équation :



Les constantes des différentes espèces sont liées par une constante Ka, appelée constante d'acidité. Par définition :

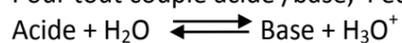
$$K_a = \frac{[\text{CH}_3\text{COO}^-] \times [\text{H}_3\text{O}^+]}{[\text{CH}_3\text{COOH}]}$$

On définit aussi le pKa par $\text{pKa} = -\log K_a = -\log \left(\frac{[\text{CH}_3\text{COO}^-] \times [\text{H}_3\text{O}^+]}{[\text{CH}_3\text{COOH}]} \right)$:

$$\text{pKa} = -\log [\text{H}_3\text{O}^+] - \log \left(\frac{[\text{CH}_3\text{COO}^-]}{[\text{CH}_3\text{COOH}]} \right) ; \text{pKa} = \text{pH} - \log \left(\frac{[\text{CH}_3\text{COO}^-]}{[\text{CH}_3\text{COOH}]} \right)$$

6.3.2. Généralisation

Pour tout couple acide /base, l'équilibre d'ionisation s'écrit :



$$K_a = \frac{[\text{Base}] \times [\text{H}_3\text{O}^+]}{[\text{Acide}]} \text{ et } \text{pH} = \text{pKa} + \log \left(\frac{[\text{Base}]}{[\text{Acide}]} \right)$$

7. Zone de pH est espèces majoritaires

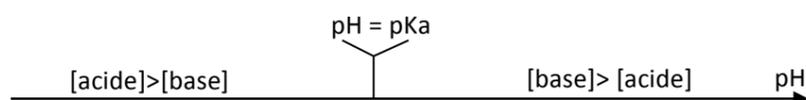
Lorsque $\frac{[\text{Base}]}{[\text{Acide}]} = 1$, on a $\text{pH} = \text{pKa}$ les deux partenaires du couple sont en concentration égale.

Pour $\frac{[\text{Base}]}{[\text{Acide}]} < 1$, $\log \left(\frac{[\text{Base}]}{[\text{Acide}]} \right) < 0$; alors $\text{pH} < \text{pKa}$; $[\text{acide}] > [\text{base}]$.

L'acide est l'espèce majoritaire ou prédominante

Pour $\frac{[\text{Base}]}{[\text{Acide}]} > 1$; $\log \left(\frac{[\text{Base}]}{[\text{Acide}]} \right) > 0$ et $\text{pH} > \text{pKa}$: $[\text{base}] > [\text{acide}]$.

La base est l'espèce majoritaire ou prédominante



8. Classification des couples acide/base

8.1. Force d'un acide

On démontre qu'un acide est d'autant plus fort que le Ka du couple auquel il est associé est élevé et donc que le pKa correspondant est petit.

Exemple :

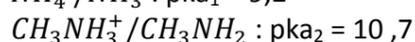
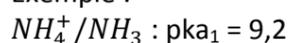


Comparaison : $\text{pKa}_2 < \text{pKa}_1$; l'acide benzoïque est plus fort que l'acide éthanóïque.

8.2. Force d'une base

Une base est d'autant plus forte que la constante d'acidité du couple auquel elle appartient plus petite (le pKa correspondant est plus grand)

Exemple :



$10,7 > 9,2$

Conclusion : La méthylamine (CH_3NH_2) est une base plus forte que l'ammoniac (NH_3)

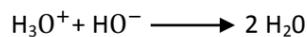
9. Dosage acido-basique et Solution tampon

1- REACTION ACIDO/BASIQUE :

Pour retrouver l'équation de la réaction acido-basique qui se produit, on réalise une combinaison des demi-équations acido-basique des deux couples.

Exemple :

Réaction entre un acide fort et une base forte ; H_3O^+ / H_2O et H_2O / HO^- ; c.-à-d.



Réaction entre un acide fort et une base faible ; H_3O^+ / H_2O et RNH_3^+ / RNH_2 c.-à-d. $H_3O^+ + RNH_2 \longrightarrow RNH_3^+ + H_2O$

Réaction entre un acide faible et une base forte ; $RCOOH / RCOO^-$ et H_2O / HO^- c.-à-d. $RCOOH + HO^- \longrightarrow RCOO^- + H_2O$

2- RAPPELS SUR LES TITRAGES (DOSAGE)

2.1. Définition :

Effectuer un dosage c'est déterminer la concentration molaire d'une espèce dans une solution.

Il y a plusieurs techniques de dosage. Les plus utilisés sont :

Le titrage pH-métrique et le titrage colorimétrique.

2.2. Principe :

Lors d'un titrage on fait réagir un réactif titrant avec le réactif titré à doser

2.3. Détermination de l'équivalence

Déterminer l'équivalence c'est repérer la fin de la réaction de dosage. À l'équivalence les réactifs acide et base sont mélangés dans des proportions stœchiométriques telles que $n_A = n_B \Leftrightarrow C_A \cdot V_A = C_B \cdot V_B$;

Expérimentalement, l'équivalence est repérée par un saut de pH ou par le changement de couleur de l'indicateur coloré.

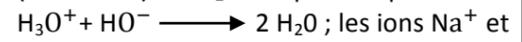
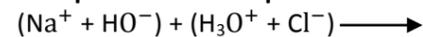
Alors l'espèce titrée est détruite par cette réaction.

2.4. Étude expérimentale

➤ Dosage d'un acide fort par une base forte

- On utilise le même montage pour tous les titrages.
 - On relève les valeurs du pH à chaque ajout.
 - Le but est de tracer la courbe de titrage pH.
 C'est à dire $pH = f(V_{BURETTE})$.

Interprétation chimique



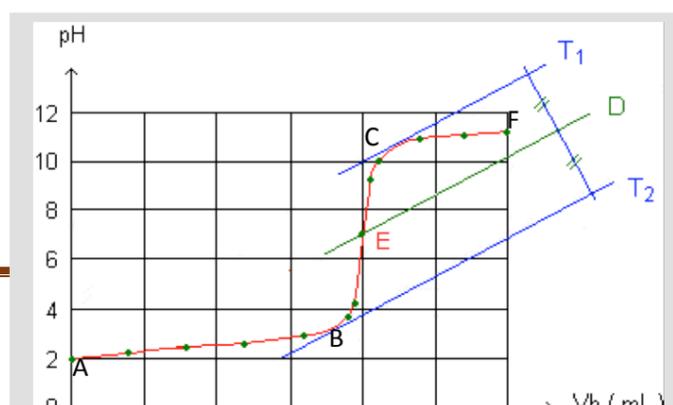
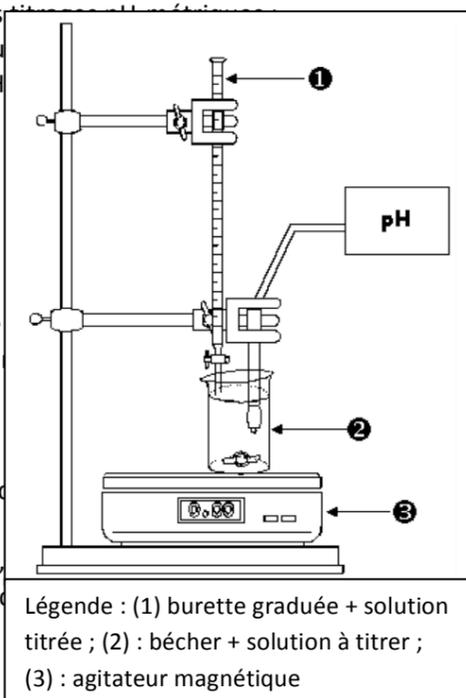
- Avant l'équivalence ; c.-à-d. dans l'intervalle [A, B], la solution est acide telle que :

- Entre [B, C], c.-à-d. au voisinage de l'équivalence, le pH change de façon considérable.

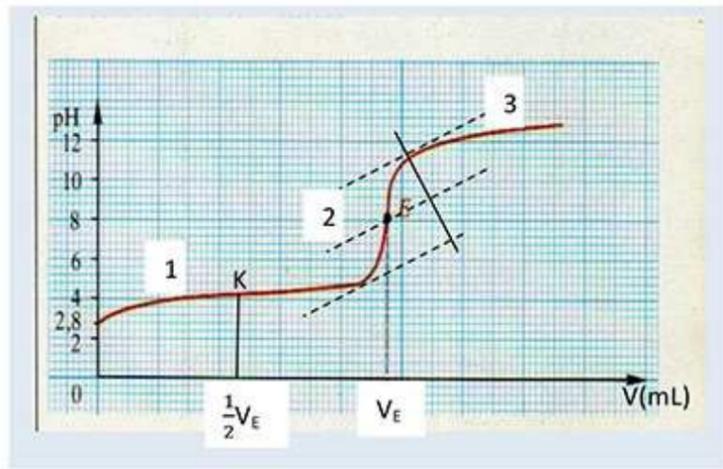
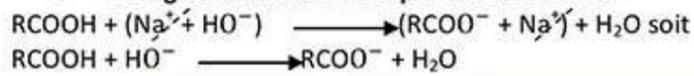
À l'équivalence $n_a = n_b \Leftrightarrow C_a \cdot V_a = C_b \cdot V_b$. Le point E correspond à l'équivalence.

- Entre [C, F], c.-à-d. après l'équivalence, la solution est basique telle que :

- La détermination du point d'équivalence se fait par la tangente parallèles.



➤ Dosage d'un acide faible par une base forte



Remarque : Partie (1), au début du dosage, variation relative du pH assez marquée puis la variation devient faible.

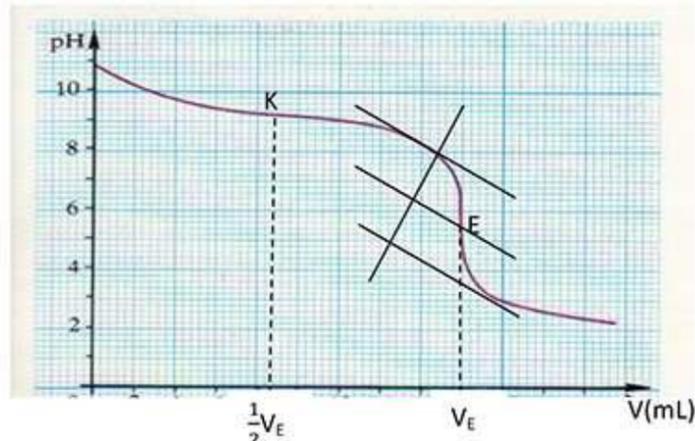
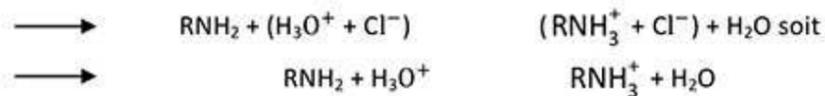
-Partie (2), au voisinage de l'équivalence, saut brusque du pH. À l'équivalence $\text{CA} \cdot \text{VA} = \text{CB} \cdot \text{VE}$;

-Point particulier K : la demi-équivalence. En ce point, le volume de soude versé $V_b = \frac{1}{2} \text{VE}$, on a consommé la moitié de l'acide faible initialement présent. Par conséquent :

$$[\text{RCOOH}] = [\text{RCOO}^-] = \frac{C_{\text{HA}}}{2}$$

Il s'ensuit que $\text{pH} = \text{pKa} - \log \frac{[\text{RCOOH}]}{[\text{RCOO}^-]} = \text{pKa} \Rightarrow \text{pH} = \text{pKa}$

➤ Dosage d'une base faible par un acide fort



Pour les mêmes raisons que précédemment, à la demi-équivalence, $\text{pH} = \text{pKa}$

3- SOLUTION TAMPON

3.1. Définition

Toute solution constituée d'un mélange équimolaire d'un acide faible et de sa base conjuguée et dont le pH varie très peu est appelée « solution tampon ».

Une solution tampon est donc une solution dont le pH varie peu :

- Lors d'une dilution modérée ;
- Lors de l'addition modérée d'un acide ou d'une base.

3.2. Préparation

On prépare une solution tampon en mélangeant :

- Des quantités égales d'un acide et de sa base conjuguée ;
- Une base forte avec la moitié d'une solution d'acide fort ;
- Un acide fort avec la moitié d'une solution de base forte.

3.3. Intérêt des solutions tampons

- Les solutions tampons sont utilisées :
- lors de l'étalonnage d'un pH-mètre ;
 - lors d'une analyse chimique à pH constant ;
 - dans les industries pharmaceutiques ou cosmétiques ;
 - dans certains milieux biologiques (salive, sang)

ENJEU SOCIAL

Création d'un Fonds national de solidarité pour la lutte contre le Covid-19

Pour appuyer la riposte au Covid-19, le président de la République a créé officiellement mardi le Fonds national de solidarité.

Après avoir annoncé dans son discours du 18 mars la création du Fonds national de solidarité pour la lutte contre le Covid-19 (FNSCC), le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, vient de concrétiser ce projet en signant l'ordonnance y relative. Celle-ci, lue à la télévision nationale le mardi 7 avril, fixe les modalités de fonctionnement dudit Fonds chargé de rechercher, collecter et centraliser les moyens financiers nécessaires pour mener la lutte contre la pandémie à coronavirus. Destinée à «financer les fournitures essentielles comme les équipements de protections individuelles à la population et aux agents de santé», le FNSCC va fonctionner durant toute la période d'état d'urgence sanitaire décrétée par le chef de l'Etat, indique-t-on.

Le personnel soignant, qui se retrouve en première ligne dans la prise en charge médicale des malades, est le principal bénéficiaire de ce Fonds. Les équipements de



Un militaire a décidé de sacrifier sa solde du mois d'avril au profit du Fonds National de Solidarité contre le Coronavirus

protection qui seront dorénavant mis à leur disposition transiteront par le Comité multisectoriel de riposte au Covid-19, point focal de cette démarche bienfaisante.

Il va sans dire que toutes les institutions publiques tant nationales que provinciales, les entreprises publiques et privées, les bailleurs de fonds ainsi que les personnes

de bonne volonté, chacun à la limite de ses ressources, sont astreints à participer à cet effort de solidarité nationale.

Les besoins étant énormes au ni-

veau du Comité multisectoriel de riposte que coordonne le ministre de la Santé, il est plus qu'urgent de doter cette structure des équipements sanitaires indispensables pour détecter à temps la maladie et faire un suivi efficace. Ce qui, inévitablement, appelle au renforcement des capacités du laboratoire pour des raisons d'efficacité. La gestion et l'organisation du FNSCC sont, par ailleurs, confiées à un comité de gestion composé d'au moins sept membres dont un coordonnateur et son adjoint, et un délégué de la société civile. A tout prendre, la création du FNSCC vient à point nommé pour mieux canaliser les donations et autres libéralités, en nature ou en espèces, provenant de différents partenaires. Toutefois, il a été indiqué que les moyens mobilisés seront logés dans un compte spécial en instance d'ouverture dans une banque de la place.

Alain Diasso

SANTÉ PUBLIQUE

Le système sanitaire RD-congolais à l'épreuve du coronavirus

L'avènement du Covid-19 a mis à découvert la désarticulation, ou mieux la déficience de notre système de santé. A l'épreuve de ce fléau universel, nos structures sanitaires peinent à en assurer une riposte efficace à la hauteur de l'enjeu.

Dans un pays qui, jusqu'à un passé récent, ne comptait qu'un médecin pour dix mille habitants, cela relève d'un challenge. A la veille de sa soixantième année d'existence en tant que nation indépendante, la RDC a toujours la main tendue vers l'extérieur pour faire fonctionner ses officines hospitalières. Curieux ! C'est dans ce contexte de précarité sanitaire que le Covid-19 se meut désormais en RDC, favorisé par la carence en équipements de base dans des hôpitaux qui n'existent que de nom. Lorsqu'on y ajoute l'état défectueux des infrastructures, la prise en charge aléatoire des patients, la déshumanisation des services offerts, les conditions hygiéniques douteuses et un personnel soignant laissé pour compte, la coupe est bien pleine.

Telle est l'image peu rayonnante que présente aujourd'hui le système sanitaire congolais avec, à la clé, des cadavres à la pèle enfouis dans des morgues de fortune, sous les yeux hagards des médecins affairistes mal rémunérés et peu enclins à se mettre scientifiquement à jour. Beaucoup de ces disciples d'Hippocrate ont, d'ailleurs, préféré s'expatrier pour ne pas subir les affres des difficiles conditions socioprofessionnelles. A l'heure où l'activisme du personnel soignant est requis dans divers hôpitaux à travers le monde - Covid-19 oblige !-, en RDC, médecins et

auxiliaires de santé continuent à revendiquer le paiement des arriérés de salaires. Le dysfonctionnement actuel des hôpitaux publics, éreintés par des années d'abandon, a favorisé les investissements privés avec l'essai-mage des cliniques dénuées de tout fondement humaniste.

Ceci est, sans nul doute, l'une des conséquences du désintérêt affiché, des années durant, par les pouvoirs publics vis-à-vis des hôpitaux publics. Constatant à cheval entre l'Asie et l'Europe - leurs destinations favorites lorsqu'ils sont physiquement mal à point - les autorités politiques laissent derrière eux, à chacun de leur déplacement, désolation et grisaille. A leur actif, après plus d'une décennie de gestion du pays : des hôpitaux et des centres de santé malpropres, en manque de tout jusqu'aux simples seringues, sans technologie biomédicale moderne avec un taux des malades dépassant leur capacité d'accueil.

Aujourd'hui limités dans leur mouvement à l'absence des vols internationaux, ces dirigeants antipatriotes n'ont d'autre alternative que de recourir, en cas de maladie, à ces mêmes hôpitaux de fortune qu'ils ont dédaignés hier parce que sans lien avec leur statut social. Renversant ! Avec un territoire de plus de 80 millions d'âmes, la RDC ne compte curieusement que près de deux cent cinquante hôpitaux de référence, encore

que leur viabilité est sujette à caution. A l'heure de la Couverture santé universelle (CSU), ce chiffre est simplement insignifiant. On est bien loin des années fastidieuses de l'après indépendance, période durant laquelle la RDC a incarné le leadership sanitaire en Afrique subsaharienne ! Les pouvoirs qui se sont succédé dans ce pays ont ramené le volet sanitaire à la portion congrue, lui assignant des allocations budgétaires souvent en deçà des marges réglementaires. Pire, nonobstant les nombreuses études et les prospectifs sanitaires visant la réforme du secteur, les décideurs politiques sont restés, au fil des ans, figés dans leur inconscience au grand dam des Congolais impuissants. Avec une faible allocation budgétaire, une totale dépendance vis-à-vis des financements extérieurs en plus des ressources disponibles mal dépensées, le système médical congolais ne pourra donner que ce qu'il a en matière de riposte contre le Covid-19. A moins d'une requalification, par les gouvernants, de leur façon d'appréhender la problématique sanitaire par l'élaboration des stratégies innovantes assorties des réformes courageuses. Autrement, malgré la bonne foi de nos scientifiques, l'on ne pourra que s'en remettre à la providence divine pour espérer endiguer, dans les meilleurs délais, le Covid-19.

Alain Diasso

Le Dr Muyembe délivre une attestation de guérison à la ministre de l'Economie

La ministre de l'Economie, Acacia Bandubola, est certifiée guérie de Covid-19 alors qu'elle a perdu à la suite de cette pandémie son directeur adjoint de cabinet, de surcroît son frère, et sa sœur qui était aussi sa secrétaire particulière, Rachel Bandubola.

Le document attestant sa guérison est signé par le secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte au Covid-19, le Dr Jean-Jacques Muyembe. Avec comme libellé : «Je soussigné professeur Jean-Jacques, le secrétaire technique du Comité multisectoriel de la riposte au Covid-19 atteste par la présente que Madame BANDUBOLA ACCACIA est guérie de son affection au Covid-19 conformément aux résultats de laboratoire en annexe».

Avec cette attestation, il n'y a plus à douter sur l'état de santé de la ministre de l'Economie qui est guérie effectivement de cette maladie. Toutefois, elle est encore sous la douleur d'avoir perdu deux êtres chers de sa famille décédés à la suite de cette pandémie. Que le Très-Haut qui l'a guérie de cette pandémie lui donne aussi la force de surmonter la douleur causée par la disparition de deux membres de sa famille biologique.

Toutefois, il faudra rappeler que la seule arme efficace contre cette pandémie demeure la prévention parce qu'il n'y a pas de traitement spécifique contre le coronavirus ni encore moins le vaccin. La prévention passe par le respect des gestes barrières : se laver régulièrement et correctement les mains avec le savon ou une solution hydroalcoolique, ne pas se saluer par les mains, il faut éviter les embrassades et les accolades, porter le masque pour se protéger contre les sécrétions salivaires qui transmettent la maladie, se mettre en quarantaine, en cas de maladie.

Blandine Lusimana



CORONAVIRUS

La communauté congolaise dans le confinement en Italie

Les Congolais en Italie sont en lien étroit avec leur ambassade. A l'heure du confinement, Jennifer Demba, membre de la communauté congolaise, témoigne sur son quotidien dans un pays qui a recensé son premier décès lié au coronavirus fin février et compte aujourd'hui les nombres faramineux de plus de 17 000 morts pour 128.948 cas.

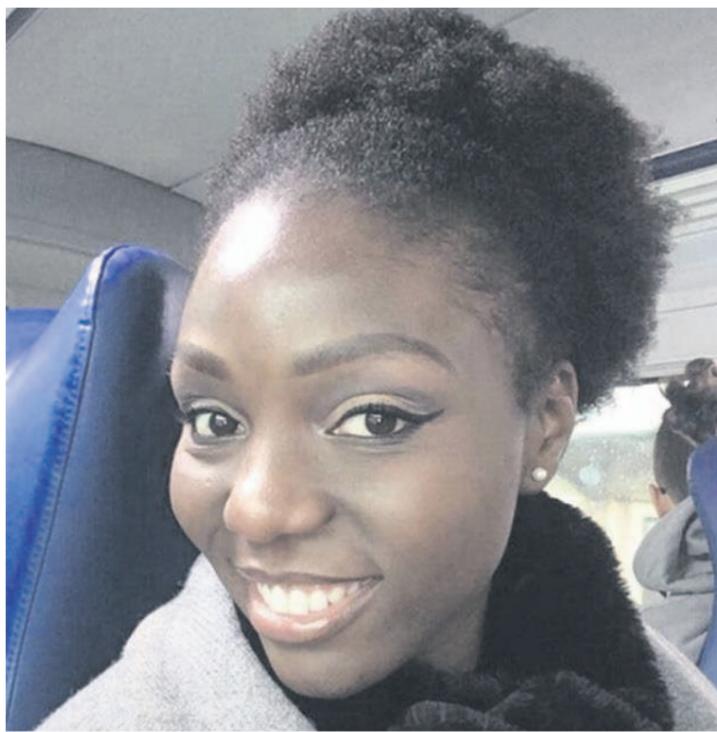
Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Depuis combien de temps êtes-vous en Italie ?

Jennifer Demba (J.D.) : Je suis installée en Italie depuis huit ans. J'ai 26 ans et j'habite à Pise où je travaille pour une salle de sport temporairement fermée car faisant partie de ces entreprises considérées comme non vitales pour l'Italie au plus fort de l'épidémie de coronavirus.

L.D.B. : Comment vivez-vous le confinement ?

J.D. : De mon domicile à Pise, ville située dans la région italienne de la Toscane, connue pour sa célèbre tour emblématique, j'essaye de garder la tête hors de l'eau en étant reconnaissante pour la santé dont je jouis ainsi que tous mes proches. Cela n'est cependant pas facile de faire abstraction du bruit constant des sirènes d'ambulances qui vont et viennent, de ne pas avoir froid dans le dos quand on se rend compte que sans cesse rôde la mort autour de soi... du moins c'est l'impression que j'ai étant donné le nombre journalier de décès en Italie. Je pense déjà au jour d'après. Je me demande surtout à quoi ressemblera le monde après le covid-19, quelles en seront les conséquences économiques, sociales et psychologiques.

matique, j'essaye de garder la tête hors de l'eau en étant reconnaissante pour la santé dont je jouis ainsi que tous mes proches. Cela n'est cependant pas facile de faire abstraction du bruit constant des sirènes d'ambulances qui vont et viennent, de ne pas avoir froid dans le dos quand on se rend compte que sans cesse rôde la mort autour de soi... du moins c'est l'impression que j'ai étant donné le nombre journalier de décès en Italie. Je pense déjà au jour d'après. Je me demande surtout à quoi ressemblera le monde après le covid-19, quelles en seront les conséquences économiques, sociales et psychologiques.



L.D.B. : Quels sont les liens avec les autres compatriotes en Italie ?

J.D. : Du nord au sud de la péninsule, nous nous échangeons des nouvelles des uns et des autres, pour nous assurer que tout le monde va bien et nous soutenir mutuellement. Heureusement, à ce jour, aucun décès n'a été enregistré dans la communauté congolaise en Italie, ce qui n'est malheureusement pas le cas de toutes les communautés africaines. Vivement que le coronavirus s'éloigne de nous et cesse ses ravages.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

L'incertitude autour du renouvellement des instances dirigeantes

Le report d'une année des Jeux Olympiques (JO) à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19) pourrait avoir des conséquences sur le calendrier des assemblées générales électorales des fédérations sportives nationales et du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc).

Le renouvellement des instances dirigeantes des fédérations sportives nationales comptait parmi les défis à relever cette année. Car, la tenue des Jeux olympiques marquait à la fois la fin et l'ouverture d'une olympiade de quatre ans. Celle dans laquelle se trouve les dirigeants actuels des fédérations congolaises élus dans la période du 24 au 31 octobre 2016 (mis à part le football et le taekwondo) va expirer avant la fin de cette année et les élections devraient être organisées dans la foulée.

« La nouvelle saison est d'une étape importante menant à des événements particuliers comme les Jeux Olympiques de 2020 et les assemblées générales des fédérations sportives nationales et du Comité national olympique et sportif congolais », déclarait Raymond Ibata le jour du lancement de la saison sportive 2019-2020.

Mais l'annonce du report des JO en 2021 relance le débat quant à la tenue ou non des élections cette année ? Pour l'instant le ministère des Sports et de l'éducation physique qui finance souvent ces élections ne s'est pas encore prononcé. Le Comité national olympique et sportif congolais lui attendra sans nul doute, les instructions du Comité international olympique pour savoir s'il organiserait ses élections cette année ou pas.

Les avis sont partagés chez les présidents des fédérations en fin de mandat. Pour certains, cela pourrait permettre aux fédérations d'amener à terme leur programme d'activités, lequel a pris un coup à cause de la pandémie du Cononavirus. Il leur laisserait le temps de préparer dans la sérénité les documents relatifs à son organisation. La prolongation supplémentaire d'une année soulagerait les fédérations les plus actives. « En principe, on devrait tenir compte de l'olympiade. Comme celle-ci a été prolongée à cause du report des JO en 2021. A mon avis, les élections des fédérations sportives devraient aussi être organisées en 2021 », a commenté Jean Samba, ancien secrétaire général de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires. Le président de la Fédération congolaise de Boxe des pharaons se dit toutefois prêt à défendre son bilan au cas où les élections seront maintenues en 2020.

« Nous sommes prêts à défendre notre bilan », a ajouté Jean Baptiste Ossé, président de la Fédération congolaise d'athlétisme. Pour lui, le ministère peut décider mais la crédibilité des élections dépendra aussi de l'appui des fédérations internationales qui font partie des mouvements olympiques. Ce sont des organisations internationales non gouvernementales qui assurent l'intégrité des disciplines sportives dont elles ont la responsabilité et garantissent la régularité des compétitions sportives. Elles sont indépendantes et autonomes par rapport au CIO. Selon Jean Baptiste Ossé, une fédération a été suspendue par la World athletic pour violation des règles.

J.G.E.

FOOTBALL

Lys Mouithys ouvre la boîte à souvenirs

Alors que le ballon est empêché de rouler par la pandémie de Covid-19 et que la moitié de l'humanité est confinée, c'est autour des souvenirs que l'on peut trouver du réconfort et le sourire. Les Dépêches de Brazzaville vous proposent donc donner la parole à d'anciens joueurs de la sélection congolaise. Avec une saine nostalgie !!!

Les Dépêches de Brazzaville : Lys, puisque l'idée est venue en discutant ensemble, à toi l'honneur. Te souviens-tu de ta première sélection ?

Lys Mouithys : Bien sûr, je m'en souviens très bien : c'était contre la Zambie lors de la campagne éliminatoire pour la CAN 2008 à Massamba-Débat. Ce n'est d'ailleurs pas un très bon souvenir : j'avais été très mauvais, même très nul. J'avais une pression énorme, je n'arrivais à rien et Noël Tosi (ndlr : limogé après ce match nul, le 25 mars 2007) avait dû me remplacer à la mi-temps. (ndlr : il s'agit ici de son premier match officiel, puisqu'il avait joué en amical contre le Mali, à La Courneuve, le 14 novembre 2006).

LDB : Et ton premier but ?

L.M. : J'hésite...avec le Mali. Mais non, c'est contre le Tchad lors des éliminatoires CAN/Mondial 2010. On gagne 2-0 à Massamba-Débat (ndlr : le 22 juin 2008, il ouvre le score à la 14e).

LDB : Quel est ton plus beau souvenir en sélection ?

L.M. : Franchement, il y en a tellement. Mais le premier qui me revient, là, c'est le match Congo-Gabon, avec une victoire 1-0 à Pointe-Noire. Christopher Samba avait marqué le but. C'était le premier match de Djamel Djabbour sur le banc, on était premiers de notre groupe...

LDB : Le club dans lequel tu aurais aimé jouer au pays ?

L.M. : Sans hésiter Diables Noirs, la nation hein. J'en ai d'ailleurs



porté les couleurs, en jeune, avant d'arriver en France.

LDB : Quel sélectionneur t'a le plus marqué ?

L.M. : Je dirais Ivica Todorov. J'ai une affection particulière pour Noël Tosi, qui m'a fait débiter en sélection et qui était mon entraîneur à Cherbourg. Mais humainement et sportivement, j'ai beaucoup apprécié de travailler sous les ordres d'Ivica Todorov. Avec lui, on pouvait parler de football pendant des heures...

LDB : Quel ancien co-équipier, que tu as perdu de vue, aimerais-tu revoir ?

L.M. : Je suis encore en contact avec pas mal de joueurs comme Barel (Mouko), Matt (Moussilou), Francis (N'ganga) et Ladislav (Douniama), le « champagnard » comme je l'appelais. D'autres comme Delvin Ndinga ou David Louhoungou, j'arrive à avoir des nouvelles, comme Pitchou Mouaya ou Sembolo.

En fait, j'aimerais bien revoir Christopher Samba. On était assez proches, mais la vie a fait qu'on s'est perdus de vue. Chris Malonga aussi, j'aimerais bien le revoir... Mais Camille, tu ne m'as pas demandé mon pire souvenir.

LDB : Je pensais que c'était cette première sélection. Au temps pour moi. Alors, quel est ton pire souvenir en sélection ?

L.M. : Oui, c'était un mauvais souvenir, mais il y a pire : à Khar-toum, alors qu'un nul nous suffisait pour aller au tour suivant (ndlr : les éliminatoires Angola 2010 étaient jumelés avec ceux du Mondial 2010), on se fait voler par l'arbitre et on perd 0-2. Moi je prends un carton rouge immérité à la 51e. Le pire, c'est qu'après le match, on était resté en galère à l'aéroport et qu'on avait dû payer nous-même les billets d'avion. Un cauchemar de bout en bout...

Camille Delourme

COVID-19

Les marchés domaniaux seront ouverts lundi, mercredi et vendredi

Un arrêté du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation portant régulation des marchés domaniaux indique que ceux-ci seront ouverts trois jours par semaine de 6 à 14 heures.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), le gouvernement apporte des modifications dans le fonctionnement des marchés domaniaux. Désormais, les populations et les vendeurs ont trois jours par semaine : lundi, mercredi et vendredi. Les mardi, jeudi, samedi et dimanche seront consacrés à l'entretien et à la désinfection, précise l'arrêté.

Au niveau du marché Total, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, les équipes étaient à pied d'œuvre dans la matinée du 7 avril pour la désinfection. Le président du Comité de ce marché, Jean Mabelé, a indiqué que dès le 8 avril la distanciation sociale



Mesures de distanciation sociale déjà prises au marché Total

entrera en vigueur. Le dispositif qui permettra de faire respecter la distance entre commerçants et les clients est déjà mis en place.

En date du 7 avril, le marché Total était rempli d'environ huit cent vendeurs selon Jean Mabelé. Avec le principe de distanciation sociale, le nombre de commerçants pourrait être réduit. Le président du Comité du marché Total a souligné que la désinfection se fait depuis quatre ans deux fois par semaine. Mais, face à la pandémie du Covid-19, l'opération est intensifiée conformément aux recommandations du gouvernement.

Rominique Makaya

La SNPC Distribution offre des vivres aux orphelinats de Brazzaville

La Société nationale des pétroles du Congo, filiale distribution, a fait, le 8 avril, des dons de vivres et non vivres à quelques orphelinats de Brazzaville, afin de permettre aux pensionnés qui y sont hébergés de se nourrir durant la période de confinement.



Vue partielle du don

Au total cinq orphelinats de Brazzaville sélectionnés ont bénéficié du geste de charité de la SNPC Distribution. Il s'agit des hospices du centre La Croix de l'amour à Ouenzé (cinquante pensionnés) ; l'orphelinat Duhamel et Simone à Nkombo (trente cinq pensionnés) ; du centre d'accueil Yamba Ngai (trente et un pensionnés) ; de l'orphelinat Emile Biayenda à Diata (treize pensionnés) et l'hospice Maison de la charité située à Mpila.

Chacun de ces centres d'hébergement d'enfants en détresse a reçu un lot de produits alimentaires composé, entre autres, des sacs de fufou ; du riz ; des cartons de produits congelés ; des bidons d'huile végétale ; des sacs de charbon ; du javel ; des cartons de lait et du sucre et bien d'autres articles de première nécessité. Ces vivres vont permettre aux pensionnés de se nourrir durant la période de confinement.

Chaque maison d'accueil a aussi reçu un poste téléviseur à partir duquel les pensionnés vont suivre les cours selon le programme spécial d'enseignement à domicile mis en place par le gouvernement durant la période de confinement.

A partir de la télévision, les élèves des orphelinats vont également suivre les informations liées à la pandémie de coronavirus, notamment les conseils sur les mesures-barrières dont tout le monde est appelé à res-

pecter en vue de limiter la propagation de la pandémie.

Hormis ces vivres, la SNPC-D a remis à chaque orphelinat une enveloppe financière dont le montant n'a pas été divulgué au public. Cet argent va permettre aux gestionnaires de ces structures d'accueil de subvenir à d'autres besoins.

Pour les responsables des orphelinats, le geste de charité de la SNPC Distribution vient à point nommé apporter un soulagement et un réconfort aux enfants démunis et vulnérables. « Cet orphelinat était installé à Vinza dans le Pool. En raison des événements qui ont sévi dans cette partie du pays, l'hospice a été transféré à Brazzaville. Pour vivre, les enfants sont parfois contraints d'aller vendre du bois de chauffe. Dieu merci, ce matin, la SNPC-D a pensé à nous. On lui exprime toute notre reconnaissance », s'est réjoui la sœur Emma Bienvenue Biendolo, responsable d'un orphelinat.

Pour la SNPC-D, cette offre s'inscrit dans le cadre de ses missions. « Dans le cadre du confinement en cours décrété par le gouvernement en vue de limiter la propagation du coronavirus, le directeur de la SNPC Distribution a résolu de vous offrir ces vivres et non-vivres afin de vous permettre de passer ce moment spécial sans difficultés », a précisé le directeur commercial de la SNPC Distribution, Aimé Christian Wonga.

Firmin Oyé

La relance du meeting international de Brazzaville repoussée

La relance du meeting international de Brazzaville comptait parmi les défis à relever cette saison. En raison de la crise sanitaire provoquée par le Coronavirus, ce rendez-vous prévu en mai prochain n'aura plus lieu cette année.

C'est le président de Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), qui l'a confirmé dans un entretien avec les Dépêches de Brazzaville. « Le meeting international de Brazzaville qui fait partie du circuit des meetings africains « Athletic tour 2020 » est annulé », a déclaré Jean Baptiste Ossé. Le meeting international de Brazzaville élevé grand prix CAA par la Confédération africaine a été lancé en 2005 puis n'a connu que six éditions avant de connaître une longue trêve. Le président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) avait manifesté son engagement de lui donner un second souffle lors d'un entretien le 31 octobre 2018 avec

Outre le meeting, les athlètes congolais manqueront d'autres rendez-vous importants comme le cross country à Lomé au Togo, les championnats d'Afrique seniors d'Alger en Algérie et les championnats du monde U-20 à Nairobi au Kenya, reportés à cause du Covid-19.

Jean Baptiste Ossé s'est félicité de la fin des travaux du traçage de la piste d'athlétisme du stade annexe d'Alphonse-Massamba-Débat. Les travaux, a-t-il souligné, ont été effectués avant que le président de la République ne décrète le confinement. Il a, par ailleurs, apprécié l'ensemble des activités menées par les ligues départementales,



Jean Baptiste Ossé en chapeau blanc appréciant les travaux du retraçage de la piste DR

le ministre des Sports et de l'éducation physique. « Je suis venu plaider pour la reprise de mon meeting international que j'ai laissé ici comme héritage des championnats d'Afrique de 2004 », avait déclaré Hamad Kalkaba Malboum.

Le projet a été soutenu en marge du congrès de World athletic (ex international associations of athletics fédérations (IAAF)). Le président de CAA avait dans la foulée, initié une correspondance à la FCA dans laquelle il signifiait à la FCA que Brazzaville faisait partie des villes retenues pour accueillir Athletic tour 2020 que la confédération entendait organiser sur le continent. « Je voudrais vous confirmer le démarrage officiel de l'édition 2020 du Circuit continental de meeting d'un jour mis en place par la CAA qui va se dérouler dans les villes suivantes : Addis Abeba, Brazzaville, Yaoundé, Pretoria et Djibouti », précisait la note.

précisant par ailleurs que, « le Covid-19 a stoppé les autres ligues dans leur élan ».

La Ligue de Brazzaville, a-t-il expliqué, organise trois compétitions sur piste dénommées Green master, Red Line et Pointe d'Or. Celle de la Sangha a organisé une course sur la route à Pokola. Pointe-Noire a fait autant avec une compétition sur piste au lycée Victor-Augagneur. A la FCA, le travail a changé de forme car depuis le 3 avril, les réunions du bureau exécutif de la FCA se tiennent via WhatsApp ceci dans le but de briser la chaîne de contamination du Coronavirus. « J'ai demandé à tous les différents corps de métiers de l'athlétisme (athlètes, officiels techniques, entraîneurs, administrateurs, vétérans, femmes) de se conformer aux mesures barrières en vue de casser la chaîne de contamination de ce virus qui menace la planète entière », a commenté Jean Baptiste Ossé

James Golden Eloué